



Offrez le meilleur à vos salariés avec l'offre Eres sélection.



Favorisez l'épargne au sein de votre entreprise dans un cadre fiscal et social exceptionnel



Aidez vos salariés à préparer leur retraite

Plan d'Épargne d'Entreprise

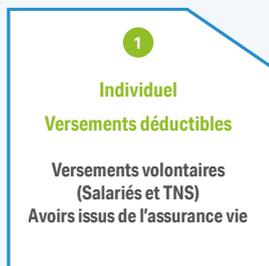


PEE



TRANSFERTS

Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise



PERP, Madelin, Préfon, Corem, CRH, VIFs* 83



PERCO



TRANSFERTS



Cotisations obligatoires 83

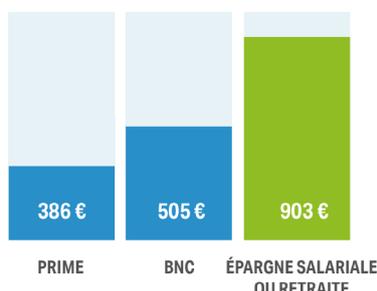


*Versements individuels facultatifs

Efficacité remarquable du Plan d'Épargne d'Entreprise et du Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif.

- 0% de forfait social* sur les versements de l'entreprise ;
- Exonération des cotisations sociales (hors CSG-CRDS) ;
- Exonération de l'impôt sur le revenu des sommes épargnées ;
- Accessibles à toutes les entreprises avec au moins 1 salarié.

Gain net pour un coût entreprise de 1 000€**



Chaque versement effectué dans un PEE est bloqué 5 ans sauf cas de déblocage anticipé (dont l'acquisition de la résidence principale). Dans tous les cas, le titulaire récupère un capital, exonéré de fiscalité.

L'épargne investie dans un PERECO est disponible à la retraite sous forme de capital à 100%, rente ou rachats fractionnés, tout est possible ! Avant la retraite, elle peut être retirée pour l'acquisition de la résidence principale.

Simplifiez-vous la vie avec la meilleure offre « clé en main ».



Construite autour d'un Plan d'Épargne Inter-Entreprises (PEI) et d'un Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif Inter-Entreprises (PERI), l'offre Eres sélection permet à chaque entreprise de trouver la solution adaptée à sa taille et ses besoins.



→ L'offre Eres sélection permet à l'entreprise de s'affranchir de la conclusion d'accords d'entreprise spécifiques et des formalités de dépôt auprès de la direction du travail.



→ C'est aussi l'assurance de disposer en permanence d'un dispositif conforme aux évolutions réglementaires.



→ Le PEI PERI Eres sélection permet aussi de bénéficier automatiquement de l'ensemble des fonds d'épargne salariale FCPE développés par Eres gestion sans qu'il soit nécessaire de conclure d'avenant spécifique.

→ Eres sélection combine les dernières innovations réglementaires et techniques, un très large choix de placements financiers parmi les meilleurs du marché et des services à forte valeur ajoutée.

→ Eres sélection offre une grande souplesse avec un large choix de règles d'abondement en fonction de l'objectif recherché par l'entreprise.

Offre leader auprès des TNS et des TPE/PME, Eres sélection est régulièrement récompensée.

Pourquoi choisir Eres ?

Des services exclusifs

- **Une équipe dédiée** chez le teneur de comptes s'occupe des clients Eres selon un cahier des charges bien précis ;
- **Souscription en ligne**, de façon 100% dématérialisée avec une signature électronique
- **L'accompagnement par un conseiller en investissement financier** à qui le salarié peut donner accès à la composition de son portefeuille.

La richesse de la gestion financière

- **Sélection des meilleurs gérants** financiers indépendants ;
- 56 FCPE en multigestion, soit **la gamme financière la plus large du marché** ;
- Une gamme de fonds composée de **nombreux supports d'investissement solidaires et ISR** ;
- **12 grilles de gestion pilotée** dont 6 orientées ISR qui permettent d'adapter et diversifier très simplement l'épargne selon le profil de l'épargnant.

Nouvelle application pour piloter vos campagnes de versements en épargne salariale

- Optimisez les versements des titulaires pour profiter pleinement des exonérations fiscales et bénéficier des avantages offerts au sein de l'entreprise ;
- Gérez une campagne de versement 100% en ligne sur les PEI et PERI pour une efficacité opérationnelle maximale.

Votre conseiller

Expert en épargne salariale, en retraite et en placements, il vous accompagne lors de la mise en place du dispositif et l'améliore régulièrement.

Eres → 115, rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris cedex 02 → contact@eres-group.com → www.eres-group.com → [@eres_group](https://www.instagram.com/eres_group)

Eres, siège social au 115 rue Réaumur, 75002 Paris, Société par Actions Simplifiée au capital de 92 533,01 euros, 484 868 948 RCS Paris, ORIAS N°0702 3020, Courtier en assurances RC Professionnelle et Garantie Financière conforme aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances. Ce document est un support de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement, ni un conseil juridique. Août 2021.

eres.